

ÉDITORIAL La police de quartier est une nécessité

CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Les faits sont têtus, et la victoire de Madame Hidalgo n'y changera rien. La campagne électorale a mis en lumière deux évidences : la première, c'est que la sécurité est bien une des priorités absolues des Parisiens ; la seconde, c'est que la sécurité à Paris ne peut plus être gérée de façon centralisée, en fonction de textes datant du Consulat qui dessaisissent les élus de toute responsabilité pour les confier au seul Préfet de police.

Les formes actuelles de délinquance imposent des réponses rapides, efficaces et donc déconcentrées. La police de quartier que nous réclamons n'a pas pour objectif d'enlever à la préfecture de police ses compétences, notamment en matière de police judiciaire. Elle doit permettre aux maires de disposer des effectifs nécessaires à la prévention et à la dissuasion. Et ceci à coût constant, puisqu'il s'agit simplement de redéployer des personnels de sécurité déjà formés et payés par la ville de Paris, mais

affectés à d'autres tâches (*lire ci-dessous*). Cette réforme, je me battraï pour l'obtenir et nous l'obtiendrons, car elle est nécessaire, elle est juste et elle correspond aux vœux des Parisiens.

Focus sur...**Les effectifs de sécurité à Paris**

Paris possède bel et bien les personnels de sécurité qui pourraient permettre la création rapide d'une police de quartier. Les 1044 agents de la Direction de la prévention et de la protection (DPP) comptent dans leurs rangs 624 inspecteurs de sécurité de la ville de Paris (ISVP), qui reçoivent la même formation que les policiers municipaux. Mais, outre que leur nombre a fondu sous Delanoë (ils étaient 750 en 2001), la Ville les a prioritairement affectés aux parcs et jardins, et pas à des missions de sécurité active.

Autre gisement : les 2000 agents de surveillance de Paris (ASP). Placés sous l'autorité du Préfet de police, ils sont largement financés par les Parisiens, dont les impôts abondent chaque année de 300 millions d'euros le budget de la préfecture de police. Leur activité essentielle consiste à faire pleuvoir les PV : compte tenu du gain de temps représenté par les PV électroniques, il serait logique d'affecter désormais une grande partie

des ASP à des tâches de surveillance ou d'ilotage. Derniers effectifs concernés : les 200 hommes du Groupement parisien inter-bailleurs de surveillance (GPIS). Chargé de la sécurité dans les immeubles sociaux, largement financé par la Ville de Paris (même si cette dernière a réduit l'an dernier sa contribution), le GPIS ne couvre que la moitié des arrondissements parisiens. Comme ils l'ont déjà fait, vos élus continueront d'exiger que les locataires des logements sociaux du 16^e puissent bénéficier de la même protection que ceux des arrondissements du nord et de l'est de la capitale.



Des personnels pour créer une police de quartier.

Crédit photo : Emilie CHAIX / paris.fr

Plusieurs signaux négatifs sur le front de la sécurité



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Outre la hausse des cambriolages et le flot ininterrompu de délinquance venu d'Europe de l'Est, plusieurs signaux négatifs dans le domaine de la sécurité sont apparus ces dernières semaines dans notre arrondissement. A commencer par le regain d'incidents observé dans certains quartiers, aussi bien dans le nord du 16^e (rue des Sablons) que dans le sud (Gros-Boulaivilliers). Le racket de vêtements ou de portables semble également avoir repris aux abords des établissements scolaires, si l'on en croit les nombreux appels et courriers reçus en mairie.

Enfin, comme on pouvait le craindre, la suppression du délit de racolage passif se traduit par un retour de la prostitution dans Paris intra-muros, que ce soit avenue Victor-Hugo ou boulevard des Maréchaux. Des dossiers auxquels le nouveau conseil d'arrondissement va s'attaquer avec vigueur, et qui justifient la volonté de Claude Goasguen de voir créée à Paris une vraie police de quartier.

En bref... En bref... En bref...

Agresseurs connus. Le 27 mars vers 21h, un jeune garçon de 15 ans a été agressé à la sortie du Conservatoire de musique de la rue La Fontaine. Sous la menace d'un couteau, il a dû leur remettre son blouson et sa montre. Grâce à une enquête de police rondement menée, ses trois agresseurs ont été interpellés quelques jours plus tard et mis en examen : il s'agit de mineurs, dont deux bien connus dans le quartier Gros-Boulaivilliers pour de multiples délits.

Serpent introuvable. Trois personnes, dont un agent de la mairie de Paris, ont aperçu le 28 mars un serpent de deux mètres de long dans les jardins du Trocadéro. Les recherches menées pendant plusieurs heures par les sapeurs-pompiers spécialisés n'ont rien donné : le serpent rampe toujours...

Flagrant délit. Après avoir escaladé jusqu'au 7^{ème} étage et être entrés en brisant une vitre dans une chambre de service d'un immeuble de l'avenue du Président Wilson, deux cambrioleurs ont été mis en fuite dans la soirée du 29 mars par un voisin de la victime. Arrêtés dans la rue par la police, ils ont été placés en garde à vue.

Distributeur piégé. En train de placer le 21 mars un « skimmer » sur un distributeur de billets à l'angle de l'avenue Mozart et de la chaussée de la Muette, un Géorgien et un Arménien ont été interpellés pour escroquerie par les policiers qui les surveillaient.

Violences au stade. Deux agents de sécurité de la direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Paris ont été blessés le 10 mars au stade de la Muette par deux individus qui ont réussi à prendre la fuite avant l'arrivée de la police. Les agents leur ayant interdit – comme le prévoit le règlement – de pénétrer dans l'enceinte du stade avec leurs moyens de locomotion, les deux agresseurs les ont frappés à coups de poings et en projetant sur eux des bancs destinés aux visiteurs. L'un des deux agents a dû être hospitalisé pour examens.

Tags antisémites. Des tags antisémites ont été découverts dans l'après-midi du 22 mars sur des murs, des palissades et du mobilier urbain à divers emplacements de l'avenue de Versailles. Les services de la voirie ont immédiatement procédé à l'effacement et au nettoyage de ces inscriptions.

Incendie criminel. Une voiture de marque Jaguar a pris feu rue Raynouard dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 mars. Après examen du véhicule, les enquêteurs privilégient l'origine criminelle du sinistre.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 39 / avril 2014

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>